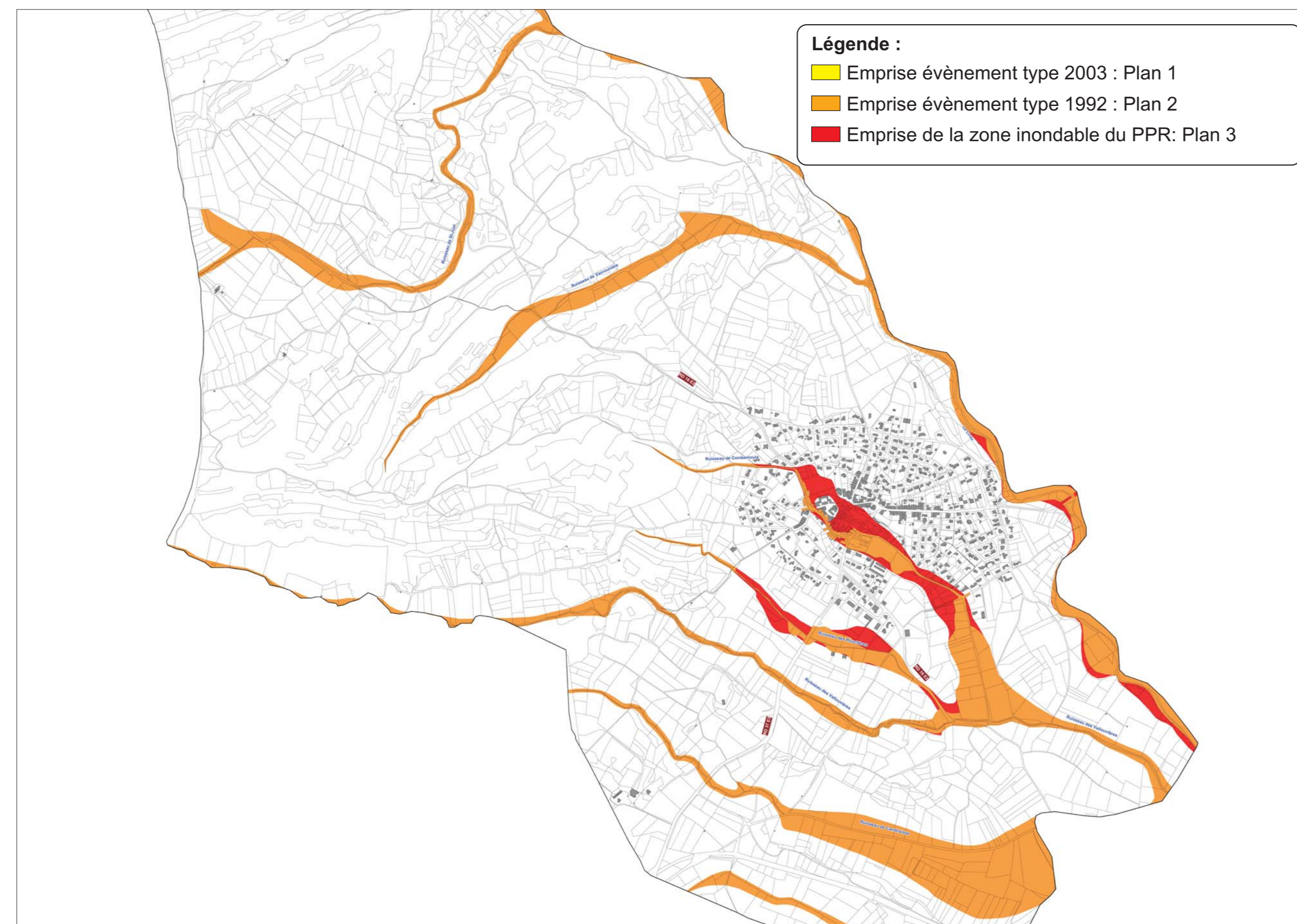
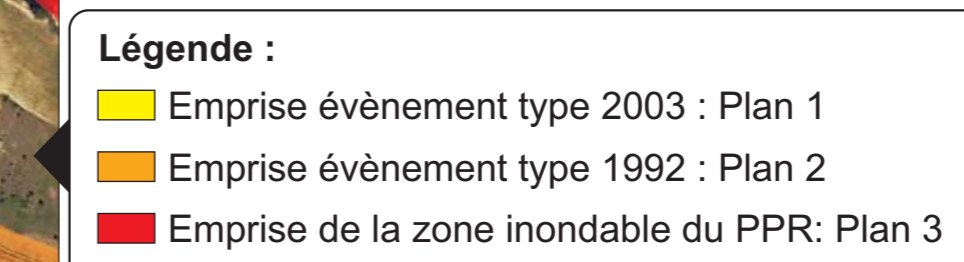


Cartographie des zones inondables



Le PC de crise et les centres d'accueil



La cellule de crise municipale

Cellule de direction des opérations de secours

- Surveiller l'évolution de la montée des eaux,
- Etre en lien avec l'extérieur (Préfecture, SPC, communes voisines, services de secours),
- Prendre les décisions.

Cellule secrétariat / intendance

- Gérer les appels entrants et sortants.

Cellule infrastructure / logistique

- Collaborer avec les organismes de secours,
- Sécuriser les voiries,
- Assister les gestionnaires de réseaux.

Cellule reconnaissance

- Surveiller la montée des eaux sur le terrain,
- Emettre l'alerte à la population, par porte-à-porte si besoin.

Cellule hébergement

- Accueillir la population dans les centres d'hébergement,
- Assurer l'approvisionnement et la fourniture des repas.

Cellule transmissions

- Accueillir et informer la population arrivant au PC de crise,
- Répartir la population vers les centres d'hébergement,
- Emettre l'alerte à la population par téléphone.

L'alerte, comment est-elle déclenchée ?

L'alerte est déclenchée en fonction des précipitations atteintes sur Puisserguier.

Par quels moyens la population est-elle avertie ?

La population est avertie par téléphone, à l'aide de haut-parleurs ou par porte-à-porte.

L'évacuation, comment se passe-t-elle ?

En cas d'évacuation, se rendre en Mairie, PC de crise, où vous serez orientés vers un centre d'accueil.

Quels sont les bons réflexes à avoir en cas d'alerte ?



Fermez les portes et aérations



Ecoutez la radio (FM 103.7)



Mettez vous à l'abri dans les étages



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Coupez l'électricité et le gaz



Reportez vos déplacements

Mairie de Creissan Place de la République
3 4 3 7 0 Creissan
Tél: 04 67 93 75 41.
Fax: 04 67 93 85 28.

Un document élaboré en collaboration avec Egis Eau et avec le soutien du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron



Les numéros utiles :

Mail : mairie@creissan.com

■ Appel d'urgence européen	112
■ SAMU	15
■ Gendarmerie	17
■ Sapeurs pompiers	18
■ Mairie de Creissan	04 67 93 75 41

